Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212200471-20260401-2026_04_25-DE

N° 2026-04-25

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

COMMUNE DE CORLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CORLAY

SÉANCE DU MERCREDI 01 AVRIL 2026

19 HEURES 30

Présents : Monsieur ALLAIN, Maire, Madame COURTOT, Monsieur TRENDA, Madame GANNE, Messieurs BURLOT, LE LAY, LE BRIS, Mesdames LE CHEVILLIER, AMBROIS, RAOULT, LE SEYEC, Messieurs BERVILLE, MARIE, Madame LARVOR et Monsieur TALBI.

Secrétaire de séance : Mylène COURTOT.

Date d'envoi de convocation : le 26 mars 2026.

Objet : Election des délégués de la Commune de Corlay au Comité d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales (C.N.A.S.)

Monsieur le Maire demande, suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal, de procéder à l'élection des délégués appelés à siéger au Comité d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales.

L'assemblée décide de procéder immédiatement à cette élection, étant précisé qu'il s'agit d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Mesdames GANNE et COURTOT font acte de candidature.

Un premier tour de scrutin donne les résultats suivants :

- Votants : 15
- Suffrages exprimés : 15

Ont obtenu :

- Madame Isabelle GANNE 15 voix
- Madame Mylène COURTOT 15 voix

Ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, Madame GANNE est désignée en tant que délégué titulaire au Comité d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales et Madame COURTOT en tant que délégué suppléant.

Pour extrait conforme à la délibération
en date du 1er avril 2026.
Le Maire, Olivier ALLAIN.

Transmis à la Préfecture
Le 18 mai 2026.
Certifié par M. le Maire.

MAIRIE DE CORLAY 22320 - Côtes-d'Armor